



Participation du CLOS
30% avec plafond à hauteur de 200 €
Rappel : 2 participations au choix par an



Depuis plus de 60 ans, les propriétaires **Gîtes de France®** vous accueillent chez eux en toute convivialité. Vous trouverez la location de vacances de vos rêves parmi 56 000 hébergements : Gîtes ou Chambres d'hôtes, laissez vous inspirer par nos différents thèmes (insolite, prestige, à la ferme, ecogîtes®, gourmet, bien-être, ...), et profitez simplement de vos vacances !



Pour dénicher un hébergement de qualité et planifier en ligne votre prochain séjour en France, faites confiance à **Clévacances**, le réseau national pour le tourisme familial ! Chambres d'hôtes, locations de vacances et gîtes labellisés : plus de 15 000 solutions d'hébergements ont été sélectionnées avec soin pour faire de chaque escapade une expérience unique.

Etape 1

Consulter le site <https://www.gites-de-france.com/fr>
ou

<https://www.clevacances.com/fr/>

Etape 2

Faire une réservation

Etape 3

Régler directement auprès du prestataire

Etape 4

Fournir au Clos une attestation de séjour ainsi que votre dernière fiche de paie.

Attention: Ce financement intervient après le séjour sur présentation des documents demandés